PV 20 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 26 OCTOBRE 2007

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	VERKINDERE Maud	maud.verkindere@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/mobilté	VAN OBBERGHEN Pierre	pierre.vanobberghen@brucity.be
ZIP Bxl/Ixl – DO4	WOUTERS Patrick (point 6)	patrickwoutersbe@skynet.be
ZIP Bxl/Ixl – Trafic	BURY André	andre_bury_polbrutrat@msn.com
AED	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mbhg.irisnet.be
FIETSERSBOND/GAQ	RZEWNICKI Randy	randy@fietsbrussel.be
NOMO	COVELIERS Luc	luc@bruxxel.org
EUCG	COOPER Timothy	thimothy.cooper@ec.europa.eu
PROMENADE VERTE NOH	DEBONGNIE Ghislain	
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jacques	ddekoster@yucom.be
GRACQ	DEHAYE Bernard	bernard.dehaye@dexia.be

Excusés

Ville de Bxl – Echevin de la mobilité	CEUX Christian	christian.Ceux@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Echevin El Ktibi	STEVENS Willem	willem.stevens@brucity.be
AED	SCHOLLAERT Ulric	uschollaert@mrbc.irisnet.be
GAQ	DEWEZ Alain	alain.dewez@skynet.be
CDHBC+GRACQ	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
FIETSERSBOND BRUSSEL	DE CLEEN Roel	roel@fietsbrussel.be

1. Introduction

Maud Verkindere remplace François Dewez et suivra les dossiers mobilité au sein du cabinet de Monsieur l'Echevin Christian Ceux.
Elle rappelle le but de la commission vélo qui est un lieu principalement de débats sur les questions de mobilité des cyclistes. Pour les points précis, elle rappelle l'existence de la boîte électronique velo@brucity.be
Elle annonce aussi la volonté réunie de Messieurs les Echevins Christian Ceux et Ahmed El Ktibi d'utiliser l'expertise des membres de la commission et d'assurer un dialogue constructif en soumettant des plans et des projets avant le passage en commission de concertation.

2. Approbation du PV de la réunion précédente

Approuvé. Randy Rzewinki signale qu'il siège pour la dernière fois comme membre du Fietsersbond. Sinon il reste membre du GAQ.

3. Rue de Namur

Pierre Van Obberghen présente l'historique du dossier ainsi que le point de vue qu'il a défendu lors du groupe de travail mobilité.
En 2003, l'exécution du PU avait été reportée pour des raisons financières mais aussi parce qu'il n'était pas mûr au niveau même des options. Le maintien du stationnement des 2 côtés ne permettait pas d'avoir une largeur suffisante pour y créer une piste cyclable.
Dans la nouvelle proposition, il n'y aurait pas de stationnement côté gauche en montant la rue.
Profil : voirie de 4,4m soit (0,25m x 2 pour filets d'eau + 1,3m de PCM + 2,6m de bande voiture).
La piste cyclable aurait 1,3m, avec 0,25m de part et d'autre + 2,7m de bande voiture.
Dans la portion proche de la Porte de Namur, on maintiendrait des zones de livraison de 2,5m de chaque côté.
Pour le passage sous les arcades vers la place Royale il y avait 2 options possibles (soit mixité piétons/cyclistes soit voitures/cyclistes). La seconde option est privilégiée. Dans cette option, il s'agit de prévoir un trottoir traversant au droit de la place Royale comme celui de la place du Musée. Une borne oblige l'automobiliste à aborder la porte dans l'axe.
Attention à un bon éclairage le soir. Veiller au choix des bordures biseautées et à une pose correcte. Vu la présence du trottoir traversant, le passage pour piétons ne doit plus être prévu.

==> la Commission vélo émet un avis favorable sur les propositions présentées. La police et les TV doivent encore remettre leur avis, avant que le dossier ne soit présenté au Collège.
==> vérifier la source de financement des travaux (Chemins de la Ville ? Beliris ?).

4. Suivi des points de la réunion précédente

- **Schéma directeur européen** : le collège a approuvé la note présentée par F. Depoortere et envoyé celle-ci le 10 octobre à Mme Roggemans.
  Le Schéma directeur se situe actuellement au stade du projet. Remise en séance par M. Verkindere du « volet cycliste ». Le projet de Schéma directeur doit désormais passer au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Toujours dans la continuation du projet, une étude plus approfondie concernant les questions de mobilité du quartier sera commandée début de l'année prochaine.

- **SAS** cycliste : accord pour de simples marquages lors du GT mobilité. Monsieur A. Bury attire l'attention sur la nécessité de réglage des feux pour le dégagement du carrefour.
  Mise en œuvre : voir TDV à la prochaine réunion.
  => Il est demandé que la Région prévoit un vade-mecum sur l'aménagement des zones d'avancées pour cyclistes afin de conseiller le gestionnaire de voirie dans ces mises en œuvre. F. Depoortere indique que l'on est aujourd'hui dans une première phase pilote de mise en œuvre par la Région. Il est favorable à l'idée d'émettre des recommandations sur base de ces premiers aménagements.

- **ICR Pentagone** : une première réunion a permis de lister les projets « Ville de Bruxelles » dans lesquels sont présents des ICR et d'identifier les tronçons restant à prendre en considération par l'AED.
  => Christophe Werich va transmettre le PV avec listing des rues et mettre le point à l'ordre du jour de la commission régionale mobilité.

- **SUL rue des Croix de Fer** : panneau placé mais pas de marquage.

- **Marquage bande bus/vélos rue des Colonies** :
  => Pierre Van Obberghen relance la STIB.

- **Interdiction des cyclomoteurs de classe B sur les pistes cyclables** : approbation du collège le 6 septembre

- **Vade-mecum « vélo/TEC »** : sur site internet. Impression dans prochaines semaines.

- **Accident av. Legrand** : la police a classé le dossier, l'accident serait dû au comportement du cycliste.

- **Bd Pachéco** : sur ICR 12. Réalisation par l'AED. Un PU ne semble pas nécessaire. Réasphaltage de la PCM. Dossier TDV. Accord du Collège.

- **Range-vélos dans les bâtiments communaux** : une étude est en cours à la demande de Monsieur l'Echevin Ouriaghli. Conclusions prévues pour fin de l'année 2007.
  => à suivre. Inviter un fonctionnaire dès que l'étude est terminée pour présenter les résultats.

- **Vélocity 2009** : date officielle : 10-17 mai, option sur Tour et Taxi. Contact avec les communes prévu prochainement.

- **Boulevards du Centre** : pas encore de décision prise sur les plans et le timing.
  B. Dehaye insiste pour que l'aménagement de la piste cyclable, même provisoire soit effectif pour Vélocity. C'est symbolique.

5. **<u>Traversée cycliste du square Ambiorix</u>**

F. Depoortere rappelle l'utilité de cette traversée en complément de l'ICR 11, comme maillon stratégique dans le réseau des itinéraires cyclables. La cohabitation piétons/cyclistes est possible.
Le GAQ n'a pas de position unanime. Crainte de conflits piétons/cyclistes.
Actuellement le règlement général de police l'interdit, mais il est souhaitable de la prévoir.
Plusieurs membres de la commission y sont favorables. Il est demandé de ne pas créer un aménagement spécifique (changement de matériaux), mais simplement de prévoir l'ouverture du parc aux cyclistes via une signalisation (de type D10).

- ⇨ ***à étudier avec les Espaces verts/Zone de Police et faire une proposition.***
- ⇨ ***Si l'avis est positif, prévenir la Stib qu'elle intègre cette donnée dans le projet de contre-sens bus qui prévoit des plateaux aux 2 accès du parc.***

6. Vol de vélo

Monsieur P. Wouters, Commissaire de la Division 4 de la zone de police et responsable du secteur, reconnaît qu'il y a effectivement un certain nombre de particuliers qui vendent des vélos en toute illégalité, sans disposer de carte d'ambulant. Plusieurs ont déjà été pincés. Les agents agissent en civils.
Une solution vient d'être trouvée via le déplacement de ce marché du dimanche sous le viaduc du chemin de fer sur l'îlôt central où il est regroupé avec le micro marché du commerce équitable qui vient de démarrer.
Avantages : meilleur contrôle social, récupération de l'espace public sur la voie carrossable. Cela lui a permis aussi de prendre en défaut toute une série de petits revendeurs qui ignoraient ce transfert. La situation s'assainit. Les vendeurs sont appréhendés, sont fichés et les vélos sont saisis.
Mais si les bicyclettes ne sont pas marquées, il n'est pas possible de les rendre à leur propriétaire, ni de constater une situation de vol (dans ce cas, la personne interpellée est uniquement arrêtée pour absence de carte d'ambulants, mais pas pour vol).
Le Commissaire encourage les actions de marquage de vélos et les déclarations systématiques de vol (il vaut mieux préciser à l'accueil dans le Commissariat que la plainte est pour l'assurance vol, cela permet d'être plus facilement entendu lors de la déclaration de vol).
Pour retrouver son vélo, il propose d'aller à deux le dimanche sur le marché et de donner RV à la police pour saisir le vélo.
Sur e-bay : demander le numéro d'immatriculation. Si le vendeur refuse, e-bay retire le vélo de la liste.
Ecoulement des vélos saisis par la police et revente/don éventuel de ces vélos pour des associations de promotion sociale (Cyclo, …) ? La Ville est à priori d'accord, mais la demande doit venir des associations elles-mêmes. Il faudra conditionner cela au fait de graver les vélos.
=> Marianne Dandoy se renseigne auprès du département Travaux de Voirie/fourrière pour voir ce qu'il en est advenu du lot proposé à la vente en 2006.

7. Demande de pistes cyclables et stationnements vélo

Reporté, Alain Dewez étant excusé.

8. DIVERS

8.1. Bois de la Cambre : J. Dekoster rappelle la difficulté qu'ont les cyclistes de traverser le Bois d'est en ouest et du nord au sud. Qu'a-t-on prévu dans le prolongement des ICC ucclois ?

=> Jacques Dekoster va réenvoyer sa demande par courriel. Sera mis à l'ordre du jour de la prochaine Commission.

8.2. Contournement de Carcoke : Ghislain Debongnie rappelle qu'une nouvelle voirie intérieure est prévue. Elle permet de ne pas donner suite à la demande de Vilvorde (absente à tous les CA) de réaliser un rond-point au nord du site.

8.3. BILK : pour G. Debongnie, l'augmentation du trafic poids-lourds risque de compromettre la circulation des cyclistes le long du canal (voir déjà, le rétrécissement de la piste le long du domaine royal). Il souhaite participer au comité d'accompagnement lors de l'étude d'incidences.

8.4. Bd Charlemagne/Loi : prévoir un panneau M2 sous le C1.

8.5. Rond-point Stévin/Charlemagne : prévoir une signalisation/marquage adéquats (D5 au débouché du SUL bd charlemagne).

8.6. : Dates des réunions de la commission vélo 2008 ont été communiquées en séance, soit : les 14 mars, 20 juin, 26 septembre et 19 décembre 2008 à 9 heures.

Prochaine réunion : vendredi 21 décembre à 9 heures.
Centre administratif, bd Anspach, 6, 12ème étage, salle 36.